

2G CONSTRUCTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10.000 €
SIEGE SOCIAL : 163 CHEMIN DE LA BAISSSE
83600 LES-ADRETS-DE-L'ESTEREL



RCS FREJUS B 907 489 843

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 23 JANVIER 2024 A 9 H 00

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE VINGT-TROIS JANVIER A NEUF HEURES

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Présidente.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

NOMS	NOMBRE DE PARTS	EMARGEMENT
SAS EGGOLDING Représentée par son Président, Grégory DREYFUS	5000	X 
SARL GERARD GRAILLE-PETIT Représentée par son Gérant, Gérard GRAILLE	5000	X 
TOTAL	10000	Part de 1 € chacune

Total égal au nombre de parts composant le capital social.

Etant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.

La SASU EGGOLDING, Présidente de la Société, représentée par son Président Monsieur Grégory DREYFUS, rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Directeur Général
- Démission du Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Mise à jour des statuts
- Pouvoirs

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la SARL GERARD GRAILLE-PETIT, représentée par son Gérant Monsieur Gérard GRAILLE, de ses fonctions de Directrice générale à compter de ce jour. Elle lui donne également quitus entier et définitif de sa gestion

UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la SASU EGGOLDING, représentée par son Président Monsieur Grégory DREYFUS, de ses fonctions de Présidente à compter de ce jour. Elle lui donne également quitus entier et définitif de sa gestion

UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement de la Présidente démissionnaire, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

LA SARL GERARD GRAILLE-PETIT
Au capital de 4.000 €
Siège social : Quartier La Baïsse
83600 LES-ADRETS-DE-L'ESTEREL
RCS FREJUS B 520 972 886
Représentée par son Gérant
Monsieur Gérard GRAILLE

UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

Compte tenu des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale procède à la mise à jour des statuts et plus particulièrement, des articles 12 BIS – DIRECTEUR GENERAL et 19 – NOMINATION DE LA PRESIDENTE, ainsi qu'il suit :

ARTICLE 12 BIS – DIRECTEUR GENERAL

La présente mention est supprimée :

« Est nommé Directeur Général de la Société :

La SARL GERARD GRAILLE-PETIT
Au capital de 4.000 €
SIEGE SOCIAL : QUARTIER LA BAÏSSE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL
RCS FREJUS 520 972 886

Représentée par son Gérant
Gérard GRAILLE ».

Les autres termes de l'ARTICLE 12 BIS demeurent inchangés.

ARTICLE 19 – NOMINATION DE LA PRESIDENTE

La présente mention est supprimée :

« La SASU EGGOLDING
Au capital de 10.000 €
SIEGE SOCIAL : 58 Avenue d'Iéna
75016 PARIS
RCS PARIS 811 519 263

Représentée par son Président
Grégory DREYFUS »

Pour être remplacée par les termes suivants :

« LA SARL GERARD GRAILLE-PETIT
Au capital de 4.000 €
Siège social : Quartier La Baïsse
83600 LES-ADRETS-DE-L'ESTEREL
RCS FREJUS B 520 972 886

Représentée par son Gérant
Monsieur Gérard GRAILLE »

Les autres termes de l'ARTICLE 19 demeurent inchangés.

UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins de procéder aux formalités légales.

UNANIMITE

LA SEANCE EST LEVEE.

SAS EGGOLDING

Représentée par son Président,
Grégory DREYFUS

«Bon pour démission des fonctions de Présidente»



SARL GERARD GRAILLE-PETIT

Représentée par son Gérant,
Gérard GRAILLE

**«Bon pour démission des fonctions de Directrice générale»
«Bon pour acceptation des fonctions de Présidente»**

